



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

TRANSMIS LE 11/06/2022
REÇU LE 11/06/2022
AFFICHÉ LE 20/06/2022
NOTIFIÉ LE 20/06/2022
PUBLIÉ LE 20/06/2022
EXÉCUTOIRE LE 20/06/2022

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2022

DÉLIBÉRATION – QUESTION DIVERSE N°1

OBJET : TECHNIQUES - MODIFICATION DE LA CONVENTION D'OFFRE DE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ OGIC ADOPTÉE EN SÉANCE DU 24 MARS 2022.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,

L'an deux mil vingt-deux, le seize du mois de juin à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yoan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Alain VERBRUGHE : Dominique ASARO

Frédéric LÉPRON : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ

Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Océane USTASE : Florent BATIER

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 juin 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Direction des Services Techniques –

2022/...

Question Diverse n°1 du CM du 16/06/2022 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2022 DÉLIBÉRATION – QUESTION DIVERSE N°1

OBJET : TECHNIQUES - MODIFICATION DE LA CONVENTION D'OFFRE DE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ OGIC ADOPTÉE EN SÉANCE DU 24 MARS 2022.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU la délibération n°28 adoptée le 24 mars 2022, approuvant l'offre de concours du Promoteur OGIC et autorisant le maire à signer la convention subséquente,

CONSIDÉRANT qu'en séance du 24 mars 2022, par délibération n°28, le conseil municipal a approuvé l'offre de concours de la société OGIC pour des travaux, réalisés par la commune, d'installation de bornes enterrées destinées à la collecte des déchets de la résidence Bucolique édifiée par ladite société,

CONSIDÉRANT que le signataire de la convention d'offre de concours pour le compte de la société OGIC, Monsieur Lacour, a vu ses fonctions récemment évoluer au sein de sa société, les termes de la convention adoptée par le conseil municipal en sa séance du 24 mars devant être modifiés sur ce seul et exclusif point des qualités présentes de son signataire et de la nouvelle délégation dont il dispose, le fond n'étant pas affecté (nature des travaux ; montant de l'offre ; conditions de versement de cette dernière etc.),

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité des votants, le Conseil municipal

Article 1^{ER} : **APPROUVE** les modifications, de pure forme, de la convention d'offre de concours adoptée en séance du 24 mars 2022,

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la nouvelle mouture de la convention, annexée, modifiée sur les seuls points formels des qualités présentes du représentant de la société et du nouveau pouvoir qui lui est conféré aux fins de signature de la convention,

Article 3 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 4. : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile-De-France



A la majorité des votants

Pour : 36 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix

Caractère Exécutoire
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire



Madame Jeanne Chassières-Guigno

Le 20 juin 2022

Acte à classer**DEL16062022QD1**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-06-17T14-23-56.00 (MI238162597)**Identifiant unique de l'acte :**

095-219502523-20220616-DEL16062022QD1-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES - MODIFICATION DE LA CONVENTION OFFRE DE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ OGIC ADOPTÉE LE 24 MARS 2022.**Date de décision :** 16/06/2022**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics**Acte :** QD1 - TECH - bucolique bornes signataire.PDF **Multicanal :** Non**Pièces jointes :**QD1PJ - TECH Offre de concours BUCOLIQUE.PDF **Type PJ :** 21_DO - Document d'orientation et d'objectif Imprimer la PJ avec le tampon AR**Groupe émetteur de l'acte :** DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/06/22 à 14:23

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 17/06/22 à 14:23

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 17/06/22 à 14:39

